



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.484

OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - ASSOCIATION DES AMIS DU FESTIVAL D'ART LYRIQUE D'AIX - ASSOCIATION GABRIEL DUSSURGET

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Helliot BRAMI, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Jean-Marc PERRIN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



07.01

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/05/10

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - ASSOCIATION DES AMIS DU FESTIVAL D'ART LYRIQUE D'AIX - ASSOCIATION GABRIEL DUSSURGET - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'association des Amis du Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence soutient depuis 1974 les actions de l'association pour le Festival International d'Art Lyrique et Académie Européenne de Musique d'Aix-en-Provence et participe à la sensibilisation des publics à l'art vocal et lyrique et ce grâce à des cycles de conférences qu'elle organise avec le Festival, la Cité du Livre et le Musée Granet.

L'association accueille également les jeunes stagiaires de l'Académie Européenne de Musique en collaboration avec les Amis du Musée des Tapisseries. Par ailleurs, l'association des Amis du Festival d'Art Lyrique d'Aix en Provence édite chaque année « Les Cahiers des Amis du Festival » en complément de son cycle de conférences.

L'association Gabriel Dussurget organise et décerne un prix chaque année à un ou une jeune artiste du lyrique afin de pérenniser l'action de découvreurs de talents initié par Gabriel Dussurget. Au travers de ses activités, l'association rend également hommage à la création du Festival d'Art Lyrique et à son créateur notamment par la réalisation de films.

Un film relatif à la création de « Don Giovanni » de Mozart en 1949 oeuvre emblématique du Festival, a été réalisé en 2009, et un autre « Gabriel » dédié à l'action de Gabriel Dussurget a été projeté à la Cité du Livre et à l'Archevêché en juillet 2008.

La subvention proposée de 900 € (*neuf cent euros*) concerne l'année 2009, celle ci n'ayant pas été allouée lors de cet exercice pour des raisons administratives.

Afin de permettre à ces associations une continuité dans le déroulement de leurs activités, je vous propose aujourd'hui de leurs allouer une subvention dont le montant figure dans le tableau, ci-après.

Associations	obtenu 2008	obtenu 2009	proposition 2010
Amis du Festival d'Art Lyrique d'Aix en Provence	5 500	5 500	5 500
Gabriel Dussurget	0	0	900
Total =			6 400

Tous les montants du tableau sont en euros

Ces propositions ont été validées en date du 14 avril 2010.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** aux associations dont la liste figure dans le tableau, ci-dessus, les subventions mentionnées.
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget primitif de la Ville au chapitre 9233 – 6574 – 2125 qui présente les disponibilités suffisantes.
- **DIRE** qu'au-delà de son aide, la Ville pourra ponctuellement apporter son soutien à cette association en matière de logistique, de communication, de médiation et de protocole.

2010.484 - CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - ASSOCIATION DES AMIS DU FESTIVAL D'ART LYRIQUE D'AIX - ASSOCIATION GABRIEL DUSSURGET

Présents et représentés	: 44
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 44
Pour	: 44
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**